

GISEMENT DE MOULES - BEG AR VORN

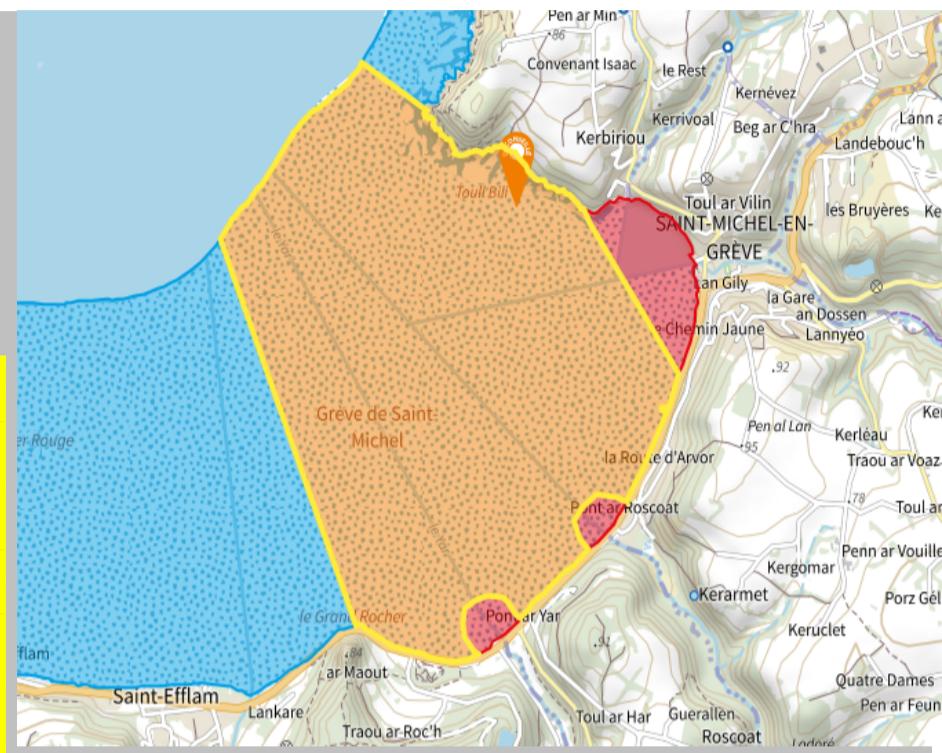
PLESTIN-LES-GREVES, TREDUDER, SAINT-MICHEL-EN-GREVE,
TREDREZ-LOCQUEMEAU*

*Commune de prélèvement - Site n° 022001931

PÊCHE À PIED DE LOISIR DÉCONSEILLÉE

Consigne sanitaire déterminée sur la base des résultats 2022-2023-2024

CONSUMMATION DE COQUILLAGES À RISQUE POUR LA SANTÉ - LA
CUISSON PEUT REDUIRE CE RISQUE SANS POUR AUTANT LE SUPPRIMER



En Bretagne, une centaine de gisements de coquillages fréquentés par les pêcheurs à pied amateurs bénéficient tout au long de l'année d'un suivi bactériologique de germes marqueurs de contamination d'origine fécale Escherichia coli (E. coli). Ce suivi s'appuie sur l'Agence Régionale de Santé (ARS) et le Réseau de contrôle Microbiologique (REMI) coordonné par la Direction départementale de la Protection des Populations (DDPP) en lien avec l'Institut Français de Recherche pour l'Exploitation de la Mer (IFREMER).

L'historique du suivi des trois précédentes années permet de déterminer annuellement une consigne sanitaire pour chaque gisement : AUTORISÉE - TOLÉRÉE - DÉCONSEILLÉE - INTERDITE

Les pêcheurs à pied amateurs doivent se fier dans le cadre de leur pratique à cette consigne sanitaire et aux interdictions temporaires ou permanentes qui peuvent être décidées localement (pour préserver la ressource ou en cas de contaminations fortes et inhabituelles du milieu littoral). Le résultat bactériologique lié à chaque prélèvement n'a qu'une valeur indicative de la qualité de milieu au moment de l'échantillonnage.

Résultats du suivi bactériologique

(à titre indicatif)

*Escherichia coli / 100 g de chair et liquide intervalvaire

Année	15 janv.	11 févr.	17 mars	15 avr.	13 mai	24 juin	15 juil.	11 août	23 sept.	21 oct.	04 nov.
2025	20	18	18	18	40	20	2 300	78	170	130	2 200

16 janv.	14 févr.	13 mars	22 avr.	21 mai	24 juin	22 juil.	05 août	16 sept.	15 oct.	18 nov.	02 déc.
2024	20	690	45	78	130	230	780	330	330	1 700	110
24 janv.	08 févr.	08 mars	17 avr.	04 mai	05 juin	03 juil.	01 août	18 sept.	02 oct.	14 nov.	13 déc.
2023	18	270	330	20	130	780	330	490	7 900	220	450
03 janv.	17 févr.	21 mars	20 avr.	16 mai	13 juin	18 juil.	29 août	12 sept.	24 oct.	08 nov.	27 déc.
2022	490	780	18	78	450	330	130		490	780	1 300

Seuils / prélèvement	Bon	Moyen	Médiocre	Mauvais	Très mauvais
E. coli*	≤ 230	> 230 - ≤ 700	> 700 - ≤ 4 600	> 4 600 - ≤ 46 000	> 46 000

**LA PÊCHE
EST BONNE !**
EN ÊTES-VOUS SÛR ?

- Ne pêchez pas après un épisode pluvieux
- Eloignez-vous des rejets et émissaires (cours d'eau et canalisations)
- Lavez et rafraîchissez les coquillages à l'eau de mer pendant la pêche
- Transportez et conservez vos coquillages au frais
- Consommez vos coquillages dans les 24h suivant la pêche
- La cuisson des coquillages réduit les risques sanitaires sans pour autant les supprimer
- Consultez un médecin en cas de symptômes après avoir consommé des coquillages

Pour toute information complémentaire, consultez le site www.pecheapied-responsable.fr

